



Conseils municipaux Des 12 mars et 9 avril

CONSEIL DU 12 MARS :

Affaires générales

Pour l'approbation du compte rendu du CM du 17 décembre et la subvention exceptionnelle de 3 000 € versée à la Fondation de France pour soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte (unanimité).

Patrimoine et immobilier

Contre la cession à la société OSTA du lot H de la ZAC Cœur de Ville (Ancien corps de ferme avenue du Cromois), car nous aurions préféré que ce bâtiment reste dans le domaine public et ne soit pas bradé (130 000 € HT) (2 contre).

Pour le Projet d'ombrière photovoltaïque prévue sur les bouledromes de la plaine Mendès France (unanimité)

Pour : Résidence Mosaïk - acquisition de l'emplacement réservé n°4 du PLUIHD . Cette emprise foncière de 1466 m², acquise pour 10 000 euros, sera aménagée en tant qu'espace vert et agrémentée d'un chemin piétonnier qui permettra de joindre la rue Ronde au cœur de ville.

Débat d'orientation budgétaire.

Un contexte économique et budgétaire national très défavorable :

La crise profonde des finances publiques provient avant tout d'une diminution des recettes fiscales (50 à 60 milliards par an depuis 2017) alors que les revenus des catégories les plus

riches et les profits des grandes entreprises explosent.

Le budget imposé par 49.3 implique une ponction de 2,2 milliards d'euros sur les collectivités. Des coupes sombres sont opérées dans des aides aux collectivités comme le DSIL ou le fonds vert.

Sur les agents de la commune, si l'abandon de 2 jours de carence supplémentaire en cas d'arrêt maladie (300 M d'économie) a été supprimé, la couverture des indemnités à 90% va entraîner 900 M d'économie, auxquels on peut ajouter la suppression de la GIPA (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat).

Bref, un budget national exécrationnel qui aurait largement mérité la censure.

Priorités municipales

Nous partageons les grandes priorités municipales, mais avec des interrogations et des réserves :

- Si la Parenthèse est une belle réalisation, il y a beaucoup trop de logements, trop denses, pas toujours de bonne qualité (l'immeuble intergénérationnel, par exemple, souffre de quantité de difficultés). Et apparemment, ces immeubles ont été mal ciblés, il y a peu d'enfants et des classes ferment.

- Des projets contestables comme le projet Vatel.

- Une commune solidaire, qui reste en deçà des besoins des plus fragiles et plus démunis.

- Nous ne pouvons qu'approuver la refonte des aides et la lutte contre le non-recours, mais nous regrettons la mise en route trop tardive, de l'étude sur le revenu complémentaire municipal. Compas nous donnera les éléments techniques, mais nous devons faire les choix politiques pour au moins faire reculer la très grande pauvreté (811 € en 2022)

- Le retour de Quetigny-centre comme QPV est une bonne nouvelle, mais il faudra veiller à ce que les 115M € d'exonération de taxe d'habitation dont vont bénéficier les bailleurs sociaux et qui vont manquer à la commune, amènent à une amélioration de la qualité des logements et des services aux résidents, en particulier pour l'immeuble ADOMA.

- Le projet d'aménagement de la plaine Mendès-France est un bon projet.

- Une commune verte : on voit enfin arriver des panneaux photovoltaïques, des arbres sont plantés, et des micro-aménagements sont installés pour tenter de végétaliser une place centrale trop minéralisée. Mais on ne voit toujours pas arriver l'agenda 30 plus de 4 ans après le bilan de l'agenda 21 et les premières réflexions. La convention signée avec le CEREMA permettra-t-elle de structurer et dynamiser cet agenda ?

- Tranquillité publique : nous ne sommes toujours pas convaincus par les programmes de vidéosurveillance.

- Démocratie participative : une dynamique est engagée ; un bon début avec la forêt urbaine, le verger-conservatoire, l'animation à la Parenthèse. Pour la plaine des Aiguisons, une bonne démarche a été initiée avec une bonne trentaine d'habitant·e·s ; dommage que le budget ait été décidé en petit comité et imposé aux participant·e·s.

Dépenses d'investissement

Les co-financements (1,3 M€ au titre de subventions nouvelles) ne risquent-ils pas d'être réduits par les coupes sombres du budget de l'État (fonds vert, DSIL) ?

Il faut reconnaître l'efficacité des personnels qui assurent la recherche de co-financement.
Emprunt d'équilibre : quel établissement financier est en vue ?

Ressources humaines : on constate une baisse des effectifs, moins 10 emplois sur 2025, moins 17 titulaires en 5 ans. Catégorie C :

moins 26 en 5 ans. On peut se demander s'il n'y a pas un lien avec le mouvement de grève du 17 janvier où, entre autres, le manque de personnel a été évoqué.

Divers

Contrats grands projets Côte-d'Or conclus entre la commune et le département pour la création d'une coulée verte et la requalification de la plaine Mendès-France : vote pour

Convention relative à la participation aux activités extrascolaires municipales des enfants de Bresse sur Tille : pour

Adhésion à l'association Conservatoires de France : pour

Tarifs municipaux pour la grande crèche : pour

CONSEIL DU 8 AVRIL :

Ce conseil municipal était surtout centré sur le budget, mais avant de l'aborder nous avons voté pour :

- la signature d'un protocole transactionnel, suite à la chute d'un arbre, avec la famille Carminati, pour partager les frais s'élevant à 8 034 €
- dénomination du Square entre le cours Sully et l'avenue de Bourgogne "Square Jeannette et Jean NICOLAS". Ces deux personnes, héroïne et héros de la Résistance, ont été déportées en 1944 à Buchenwald et Ravensbrück, dont elles reviendront. Elles se sont mariées à Quetigny en 1966 et ont vécu à Quetigny.
- création d'une commission communale d'accessibilité. Michel Manuélian a été retenu pour représenter Réinventons Quetigny.
- cession de droit de bail à construction pour un garage, 4 avenue de Bourgogne.

Pour les affaires financières, nous avons approuvé le compte de gestion 2024 établi par le comptable assignataire de la ville.

Après avoir demandé à être destinataires du rapport du cabinet Compass sur l'étude de faisabilité de la mise en place d'un revenu municipal, nous avons approuvé le compte administratif 2024.

Après avoir demandé des explications sur un tableau dans la section de fonctionnement :

- pourquoi la colonne Action économique est-elle à zéro ? réponse : ça dépend de la Métropole
- pourquoi l'environnement ne bénéficie-t-il que de 82 615€ ? réponse : cela correspond essentiellement qu'au coût des personnels s'en occupant,

nous avons voté le budget, de même que les taux d'imposition pour 2025 : Taxe foncière et taxe d'habitation inchangées par rapport à l'année dernière, les révisions d'autorisation de programme de crédit de paiement.

Nous avons voté l'ouverture de l'autorisation de programme de « l'aménagement de la Coulée Verte » (seconde phase) qui consiste à requalifier les espaces reliant le Cœur de ville à la plaine des Aiguisons autour du Petit théâtre des prairies.

Pour les ressources humaines :

À la suite de départ en retraite de la conseillère de prévention de la ville de Quetigny, il est proposé de s'orienter vers une solution de mutualisation des moyens humains avec la commune de Chevigny. Un accord de mutualisation a été trouvé à hauteur de 20 % d'un temps complet. Nous avons demandé le temps de travail de la précédente conseillère, le maire a répondu qu'elle ne faisait pas que ça et qu'il y aurait sur place à Quetigny un assistant. Nous avons fait la remarque que cela diminuait le temps de travail consacré à la prévention ; la réponse a été « oui ,mais pas de beaucoup ». Nous nous sommes abstenus.

Modification du tableau des emplois :

Nous avons approuvé la création de trois postes qui semblent correspondre à de véritables créations.



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 34

mars - avr. 2025

La Gauche quetignoise invite ATD Quart Monde

Consciente de l'enjeu social majeur que constitue la pauvreté dans notre société, la Gauche Quetignoise en a fait un axe essentiel de sa réflexion depuis plus d'un an.

Le 13 mars dernier, 120 personnes se sont déplacées pour écouter et échanger avec Marie-Aleth GRARD, présidente d'ATD Quart Monde France. Un exposé et un témoignage à retourner les plus insensibles : près de 10 millions de personnes en dessous du seuil de pauvreté (1 250 euros/mois) dont 3,5 millions d'enfants et de jeunes et 1.8 million dans la grande pauvreté (< 850 euros/mois).

La pauvreté n'est pas qu'un manque de ressources minimal, c'est un « cumul de précarité » : faible revenu, logement étroit ou insalubre, repas froids, manque de soins, maltraitance institutionnelle qui maintient les plus pauvres à l'écart des droits et des services publics, souvent inaccessibles.

Une démarche d'émancipation

ATD ne donne ni vêtements, ni nourriture, ni argent, à la différence du Secours populaire, du Secours catholique ou des Restos du Cœur par exemple. Son action reste dans la logique des premiers jours où, en 1956, dans le bidonville de Noisy-le-Grand, le Père Joseph Wresinski installe avant tout :

- une laverie pour être propre et présentable à l'école et au travail
- une bibliothèque pour s'informer et apprendre
- un jardin d'enfants pour que ceux-ci puissent jouer
- un salon d'esthétique pour que chacun puisse exercer sa dignité.

Un changement profond dans la manière de comprendre et lutter contre la pauvreté

- importance de l'université populaire, en particulier pour les jeunes qui ne vont pas en médiathèque ; un festival annuel du savoir et des arts
- le croisement des savoirs pour :
 - former, au moyen de techniques rigoureuses, des professeurs, des chercheurs, des éducateurs à aider les plus pauvres
 - échanger dans des « groupes de pairs » entre parents ayant connu la pauvreté et d'autres ne l'ayant pas connue ; chaque groupe écoute l'autre sans réagir avant de rédiger un texte final sur ce qu'ils ont entendu
- des centaines de formations dispensées chaque année, des documents didactiques publiés pour contrer les fausses idées sur la pauvreté et les solutions pour l'éradiquer
- un centre de mémoire et de recherche, « le trésor » d'ATD. Dès l'origine, Joseph Wresinski a posé la volonté que tout soit noté et documenté, pour garder la trace des engagements et des combats des militant·e·s, volontaires et allié·e·s, qui s'engagent pour éradiquer la misère.

Reconnu par l'UNESCO, « *le centre Joseph Wresinski* » — dit un volontaire — « *est un des seuls lieux qui garde la mémoire du combat des plus pauvres contre la misère. Il exprime notre ambition de faire exister les personnes qui vivent en situation d'extrême pauvreté au sein de nos quartiers, de nos villes, de nos pays* ».

Un combat politique et social riche de réussites

Le combat politique, non partisan, fait aussi de dialogue avec la Gauche comme avec la Droite (à l'exception de l'Extrême droite) a une très grande importance :

- intervention auprès de l'Assemblée Nationale, du Sénat, au sein du CESE jusqu'en 2021, mais qui trouve aussi des limites : après cinq ans de discussions, deux à trois fois par an avec le pouvoir macronien, celui-ci a coupé les ponts en 2022.
- avancées politiques importantes qui sont à l'origine de — ou ont contribué à — l'instauration du RMI, du RSA, du DALO et de la CMU, et la création du dispositif « territoire zéro chômeur de longue durée » (à ce jour 78 territoires).

Le débat qui a suivi a permis de prolonger la réflexion sur :

- la situation internationale qui fait baisser l'aide au développement et l'action humanitaire
- le logement, en particulier le logement social, un échec flagrant des gouvernements successifs. « Sur l'agglomération dijonnaise, 10 000 demandes en attente d'un logement social et 400 sur Quetigny » (Rémi Détang, maire de Quetigny)
- le revenu universel et le revenu complémentaire municipal, évoqués, avec une réponse de la Présidente d'ATD — hélas ! — peu convaincante...
- des pratiques quelquefois « sélectives », voire peu régulières, dans les commissions d'attribution de logements, selon le témoignage de bénévoles d'ATD de l'agglomération dijonnaise présents dans la salle.

L'apport de deux acteurs quetignois

Le Secours populaire, par la voix de Jacqueline Cortet, a fait un résumé de l'action qu'il mène à Quetigny : 124 familles, dont 49 monoparentales, et près de 300 personnes aidées en 2024. Et parmi ces familles, la quasi-totalité disposait de reste à vivre entre 3 et 15 euros par jour.

Deux membres du centre social « la Passerelle », André Leseigneur et Jean-Michel Pierret, nous ont parlé de l'activité de cette association qui regroupe quelque 750 adhérents, emploie 7 salariés et de nombreux bénévoles (5 ETP). Après un passé d'activités de consommation, le centre se réoriente désormais vers un projet social axé sur la pauvreté/précarité, « dignité - solidarité - égalité » et vers une démarche d'« aller vers » celles et ceux que l'exclusion et la pauvreté maintiennent quelque peu en périphérie de la vie communale. Par exemple, aucun des bénéficiaires du Secours Populaire ne fréquente le centre social « La Passerelle ».

Une soirée qui a marqué

Avec l'exposé de la présidente d'ATD, beaucoup ont découvert la démarche et les réalisations d'ATD, qu'on peut qualifier d'originales et de radicales. Elles apportent un changement profond dans la manière d'aborder le problème et les réalités de la pauvreté, et une autre dimension à la lutte des plus pauvres pour leur émancipation dans une société qui refuse toujours de leur en donner les moyens.



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 34

mars - avr. 2025

Rassemblement pour l'Ukraine à Quetigny

L'incroyable provocation de Trump et Vance envers Volodymyr Zelensky, diffusée en direct de la Maison Blanche le 28 février dernier, a suscité chez tous les démocrates stupéfaction et écœurement. L'Ukraine, nation agressée trois ans plus tôt, sans la moindre justification, par le régime criminel de son puissant voisin, nation victime de crimes de guerre comme les massacres de Boutcha et Borodianka ou le bombardement de la gare de Kramatorsk, nation faisant face avec courage à l'une des plus puissantes armées du monde (renforcée de soldats nord-coréens), a subitement perdu son principal soutien dans la communauté internationale.

Ce basculement s'est produit au moment même où les positions qu'elle avait courageusement défendues depuis des mois (à la grande surprise des observateurs du monde entier) se trouvaient fragilisées. Dans la foulée, l'accord entre Washington et Kiev sur les minerais a été rompu et l'aide militaire américaine à l'Ukraine brutalement stoppée.

Choquée et indignée par ces nouvelles souffrances imposées à l'Ukraine, la Gauche quetignoise a pris l'initiative d'un rassemblement de soutien à l'Ukraine.

Le 12 mars, une bonne centaine de personnes se sont rassemblées en début de soirée place centrale Roger Rémond pour exprimer leur solidarité avec les Ukrainien·ne·s.

Mireille Gauthier, au nom de la Gauche Quetignoise, a dénoncé le *"coup de poignard dans le dos"* porté à l'Ukraine par son ex-allié. *"Accusé d'avoir déclenché la guerre, Zelensky est apparu comme la victime d'une vengeance ignoble pour n'avoir pas cédé au racket de Trump sur les richesses ukrainiennes"*.

Elle a ensuite décrit, avec gravité, "le basculement vertigineux des équilibres planétaires qui nous est imposé et entraîne avec lui l'ébranlement du droit international.

La loi cède à la force, les traités et les engagements sont piétinés, les prédatons des ressources et l'annexion de territoires reviennent en force en vue d'un nouveau partage impérialiste de la planète. Dans ce monde qui se fracture de toute part, où il n'y a pas plus ni Occident ni Sud Global, les acquis démocratiques forgés depuis plus de deux siècles sont directement menacés. Nous aurions sans doute pu échapper à cette alliance macabre Trump/Poutine si la résistance ukrainienne avait été suffisamment soutenue au cours de ces trois années de guerre par les démocraties libérales pour infliger à Poutine, sinon une défaite militaire, du moins un coup d'arrêt à ses prétentions territoriales, ses déportations d'enfants et d'adultes, ses destructions massives et ses crimes de guerre.

Beaucoup de vies humaines et de destructions, aussi bien ukrainiennes que russes, auraient sans doute été épargnées si la frilosité ou l'indifférence de ce qu'on appelait, récemment encore, l'Occident, n'avait pas encouragé le dictateur du Kremlin à se lancer dans cette guerre insensée".

Cette analyse a été suivie d'un appel à soutenir "plus que jamais" le peuple ukrainien : « Qui, plus que lui, aspire à la paix après trois ans d'invasion, de deuils et de douleurs ? Oui, la paix ! mais pas une paix décidée contre lui par les nouveaux alliés funestes Trump/Poutine.

Pas une paix prédatrice de ses richesses.

Pas une paix sous la menace perpétuelle d'un régime poutinien.

Pas une paix négociée sans la présence des peuples européens que l'Ukraine aspire à rejoindre, mais une paix juste et durable, construite sur :

- *le retrait de troupes russes de l'ensemble du territoire aux frontières reconnues internationalement, y compris la Russie*
- *le retour des hommes et des femmes déportés, des enfants ukrainiens volés*
- *la libération des prisonniers, de tous les prisonniers de guerre, ukrainiens et russes*
- *le jugement des responsables des crimes de guerre, et en premier lieu Poutine*
- *la réparation des destructions commises par l'agresseur*

Certes, il y a loin de ces principes à la dure réalité qui semble s'imposer au peuple ukrainien et à celles et ceux qui les soutiennent.

Et notre présence ici ce soir peut paraître insignifiante, impuissante. Mais si elle est symbolique, elle n'en est pas moins indispensable :

- *parce qu'elle est l'expression d'une solidarité avec un peuple qui résiste courageusement, mais aussi avec les femmes et les hommes qui, en Russie, paient de leur liberté le refus d'une guerre qui leur est imposée,*
- *parce qu'elle est l'exigence d'un ordre de justice qui refuse les annexions, les massacres et les déportations d'enfants,*
- *parce qu'elle est la réaffirmation de la primauté du droit international face aux puissances chargées de le faire respecter mais qui le piétinent aussi bien en Ukraine qu'en Palestine ou ailleurs,*
- *parce qu'elle est signe de vigilance pour maintenir nos valeurs démocratiques face à la montée des forces d'extrême-droite qui se nourrissent de ces bouleversements et fractures, de ces reniements, espérant imposer plus tard, un ordre dont nous connaissons le tragique passé et dont nous voyons déjà aujourd'hui les terribles désastres.- parce que notre fil rouge n'est pas le réalisme géopolitique qui consacre la loi barbare des impérialismes, mais le droit international, les droits de l'homme et de la femme et les valeurs démocratiques.*

C'est le sens de notre soutien au peuple Ukrainien ».

Tetiana Leblonska, présidente de l'Association Ukraine-Dijon-Bourgogne, dans un discours très convaincant, nous a aidés à comprendre le sentiment d'injustice et les souffrances de son peuple, et nous a fait part de l'action de l'UDB (plus de 200 tonnes de dons déjà acheminées : habits, médicaments, produits d'hygiène, nourriture...).

Rémi Détang, maire de Quetigny, a exprimé la solidarité de la commune avec le peuple ukrainien. *« Je ne crois pas qu'on puisse négocier la paix avec ceux qui utilisent la guerre pour conquérir des terres et écraser des peuples... En tant que Maire de cette ville, je veux vous dire clairement : nous, ici, ne céderons pas à cette tentation de l'indifférence. Nous restons fermes dans notre soutien à l'Ukraine... Nous savons que ce qui se passe en Ukraine est bien plus qu'un simple conflit. C'est une bataille pour l'avenir du monde tel que nous le connaissons, un monde basé sur la liberté, la dignité humaine et la démocratie. »*

Raymond Maguet a lu le communiqué du 17 février de 7 confédérations et fédérations syndicales françaises qui, après trois ans de guerre, renouvellent leur soutien au peuple ukrainien et plus particulièrement aux confédérations syndicales FPU et KVPU. Tout en assurant un soutien logistique décisif aux militaires du front, ces deux confédérations s'opposent à l'adoption d'un code de travail ultralibéral et contraire aux engagements européens et internationaux du pays en matière des droits sociaux et des libertés syndicales.

Natalia, citoyenne ukrainienne exilée à Dijon a improvisé une prise de parole particulièrement sincère et émouvante qui lui a valu de chaleureux applaudissements.

Au nom de la Ligue des Droits de l'Homme, Paul Garrigues a tenu à rappeler que seule la fin de l'agression et le respect du droit international permettront une paix juste et durable. Rien ne serait pire pour la sécurité de l'Europe et du monde qu'une fausse « paix » entérinant l'occupation et les annexions russes, donnant une prime au criminel de guerre, et l'incitant à la récidive.

Ce rassemblement aussi déterminé que fervent s'est achevé par l'hymne national ukrainien *Chytche ne vmerla Ukraïny*, entonné par une remarquable chanteuse exilée et ses camarades, qui nous ont profondément ému·e·s.

Depuis, un accord de cessez-le-feu élaboré par les États-Unis et l'Ukraine a été transmis à Moscou, mais Poutine ne s'est engagé qu'à épargner les infrastructures énergétiques ukrainiennes, affirmant qu'un cessez-le-feu étendu "nécessite davantage de négociations"... La Russie a donc maintenu sa pression militaire, récupérant la quasi-totalité de son propre territoire conquis par l'Ukraine autour de Koursk, qui aurait pu avoir un poids non négligeable sur des négociations de paix.

Il semble bien que Trump, tout occupé à ses projets expansionnistes (Panama, Canada, Groenland...) en rupture totale avec le droit international, n'a nulle intention de faire pression sur le maître du Kremlin, dont le soutien sert ses intérêts face, par exemple, à la Chine qu'il considère comme son principal rival.

Nous aurons vraisemblablement, hélas, l'occasion d'exprimer à nouveau notre solidarité envers l'Ukraine...



On court toutes et tous... vers Mendès France et sa plaine de jeux !

« Waterloo Morne Plaine"... Quetigny Plaine sportive !

S'il est bien un projet consensuel pour lequel il est difficile de trouver à redire, c'est bien une telle rénovation et un tel réaménagement de ce vaste espace adossé au collège de la commune.

Outre une complète rénovation des équipements actuels pour une mise aux goûts de l'époque, des terrains de beach volley (volley sur sable) seront créés.

Les pongistes se verront également bien servis puisqu'une grosse vingtaine de terrains de pétanque, dont une partie couverte de panneaux photovoltaïques pour permettre l'autoconsommation.

L'action globale présentera un caractère transgénérationnel, mais ira en outre des activités « plan-plan » (loisirs, pique-nique...) aux sports pratiqués plus à fond sur les divers équipements. On trouvera également des agrès séniors, comme il en existe déjà sur d'autres lieux de la commune.

Le projet est d'une certaine ampleur au niveau financier, mais son caractère collectif, ouvert sur l'ensemble des catégories de la population de la ville, ne peut que remporter l'adhésion du plus grand nombre.

Gageons qu'il saura rapidement s'inscrire dans une mise en œuvre du mieux vivre ensemble ! En tous les cas, *Réinventons Quetigny* ne peut qu'abonder dans le sens de tels projets, plutôt que dans la multiplication des vidéo-surveillances coûteuses, anxiogènes et déshumanisantes...



Pour aller plus loin, quelques références :

Vivre à Quetigny, numéro spécial "sport", juin 2024 :

<https://www.calameo.com/read/003915052d6e8e1e99491>

Le marché public, annonce légale 24-95934 : <https://lacentraledesmarches.com/marches-publics/Cheigny-Saint-Sauveur-Quetigny-Amenagement-sportif-et-renovation-de-la-Plaine-des-Sports-Mendes-France/282974>

Vivre à Quetigny, numéro 218 article page 17 : https://www.quetigny.fr/sites/default/files/2025-02/218_MAG_QUETIGNY_WEB.pdf

Le Bien Public, article *Plaine Mendès France : les travaux des espaces sportifs avancent*

<https://www.bienpublic.com/culture-loisirs/2025/04/20/plaine-mendes-france-les-travaux-des-espaces-sportifs-avancent>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 34

mars - avr. 2025

Interview : Pierre Stambul, coprésident de l'Union Juive Française pour la Paix

Pierre Stambul, coprésident et porte-parole de l'Union Juive Française pour la Paix et membre du collectif Palestine en Résistance, se rend régulièrement à Gaza depuis des dizaines d'années. Le 7 octobre 2023, il était à Rafah, en attente de son laissez-passer pour Gaza, quand la branche militaire du Hamas et autres milices alliées ont lancé leur attaque dans le sud d'Israël en effectuant plusieurs percées dans la "barrière de sécurité" qui sépare le territoire israélien de l'enclave palestinienne sous blocus depuis 17 ans. Dès les premières semaines, il a dénoncé le génocide en cours de l'État d'Israël et l'instrumentalisation de l'antisémitisme par les Occidentaux contre le peuple palestinien. Il est l'auteur de [Du projet sioniste au génocide](#), éditions Acratie (voir ci-dessous).

Il a participé le 5 avril à la Bourse du Travail de Dijon, avec Sarah Katz, militante anti-sioniste qui a combattu le blocus imposé par Israël, à une rencontre-débat intitulée : de destructions en espoirs, Palestine vivra.

Comment vois-tu le court terme (les prochaines semaines) à Gaza et en Cisjordanie occupée ?

Dès l'arrivée des premiers colons sionistes en Palestine aux alentours de 1900, le but était clair : occuper le maximum de terres avec le minimum d'Arabes. Ce colonialisme de remplacement avait pour modèle ce que les colons européens ont fait en Amérique du Nord ou en Australie avec le peuple indigène : expulser, enfermer dans des réserves, tuer, bref rendre les autochtones minoritaires et incapables de réclamer leurs droits.

Mais en Palestine, le principal obstacle à ce projet a toujours été la démographie. En 1948, les Palestiniens représentaient plus de 60 % de la population. La grande majorité d'entre eux ont été expulsés et les autres sont devenus les sous-citoyens d'un « État juif ». Aujourd'hui, les Palestiniens représentent 50 % de la population entre Mer et Jourdain. Ils sont fragmentés, soumis à divers statuts de domination et le rapport de force militaire est totalement en faveur d'Israël. Mais ils sont chez eux, dans leur droit — comme on crie dans les manifs —, et ils résistent.

Avec l'arrivée de Trump au pouvoir et son projet de Riviera, les fous messianiques dévoyés qui dirigent Israël pensent qu'ils peuvent rééditer, à Gaza d'abord, puis en Cisjordanie, ce qu'ils ont fait en 1948 : vider largement la Palestine de sa population indigène.

Seulement voilà : Trump demande, en quelque sorte, à ses alliés à la tête des pays arabes de se suicider politiquement. La dictature égyptienne se souvient de l'assassinat de Sadate ou des manifestations populaires après le 7 octobre. Sissi, le président égyptien, a clairement dit non au projet Trump-Nétanyahou. En Jordanie, le roi s'appuie sur la minorité bédouine face à la majorité palestinienne. Le projet des génocidaires risquerait de faire éclater le pays.

Et puis, dès la trêve de janvier, les Gazaouis sont partis vers les ruines de leurs maisons, pas vers la frontière égyptienne...

Je pense donc qu'il y aura encore beaucoup de morts et de souffrances à Gaza comme en Cisjordanie, mais que le plan de Trump et de Netanyahou de déportation massive échouera.

À l'évidence, le processus d'Oslo, préambule à la création d'un État palestinien, est mort et enterré. Quelle(s) « solution(s) » désormais pour les Palestiniens, en tant qu'individus, et en tant que peuple ?

Deux États, c'est clairement impossible. Il y a 900 000 colons armés et pour la plupart fanatisés. Et ce n'est pas non plus souhaitable. Le peuple palestinien est un peuple de réfugiés. Toute « solution » qui les ignore et qui ignore la résolution 194 de l'ONU (qui grave dans le marbre le droit au retour) est tout sauf une solution. Oslo a été une gigantesque illusion où la seule chose qui ait été signée, c'est la « coopération sécuritaire », c'est à dire l'obligation pour l'occupé d'assurer la sécurité de l'occupant ! Il faut donc considérer qu'il n'y aura pas d'État palestinien et en finir avec « la solution à deux États » devenue, au fil des années, un leurre pour la passivité.

Un seul État laïque et démocratique, c'est le plus juste, mais c'est hélas devenu utopique. Et il faut souhaiter que le projet d'expulsion / déportation des génocidaires soit tout aussi "utopique" qu'irréaliste.

Alors ? Utopie pour utopie, il faut exiger que les principes du droit international soient appliqués aux Palestiniens. Ce droit, ce n'est pas le nettoyage ethnique ou l'apartheid. Le droit international, ce sont les textes de 1789 et de 1948. Pour la Palestine, c'est :
1) la liberté, c'est-à-dire, la fin de l'occupation et de la colonisation, la libération des prisonniers, la destruction du mur et la fin du blocus de Gaza ;

- 2) l'égalité des droits pour tous les habitants de la région ;
- 3) la justice : retour des réfugiés palestiniens et jugement des criminels de guerre.

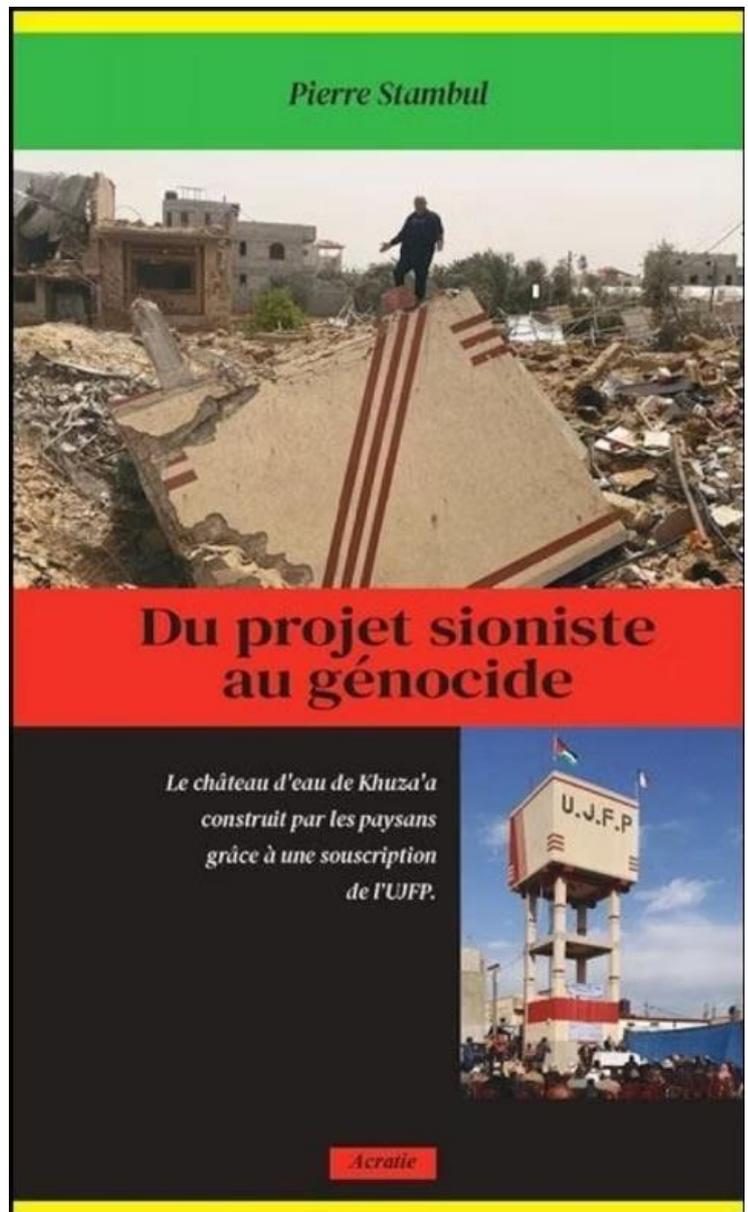
À l'heure où Trump-Nétanyahou veulent détruire le droit international, le défendre bec et ongles est fondamental. Et il faut s'y accrocher !

Depuis quelques années, l'UJFP se déclare « officiellement » antisioniste. Peux-tu nous dire le pourquoi de cette évolution et ses conséquences politiques ici et « là-bas » ?

L' UJFP a souvent « eu tort d'avoir raison trop tôt ». Elle a défendu le fait qu'Israël était un État d'apartheid, qu'il fallait le boycotter totalement, ou que l'Autorité palestinienne ne représentait pas les Palestiniens, bien avant que ce soit admis dans la quasi-totalité du mouvement de solidarité.

À la base du crime commis depuis des décennies contre le peuple palestinien, il y a une idéologie : le sionisme. C'est une théorie de la séparation qui a décrété que Juifs et non Juifs ne peuvent pas vivre ensemble. C'est un roman national meurtrier qui a inventé la théorie de l'exil et du retour des Juifs.

C'est un colonialisme de remplacement. C'est un nationalisme qui a inventé le peuple juif, ressuscité une langue morte, pris la Bible pour un livre de conquête coloniale et la "terre sainte" pour un cadastre : cela a abouti à la volonté politique de création d'un État ethniquement pur, l'État-nation du peuple juif (2018). C'est cette idéologie, le sionisme, qui a prémédité et réalisé un nettoyage ethnique majeur. Il n'y aura donc pas de paix juste avec le sionisme. En se revendiquant de l'antisionisme juif, l'UJFP renoue avec la période historique où la grande majorité des Juifs pensaient que leur émancipation comme minorité opprimée passait par celle de l'Humanité. Le judaïsme, qu'il soit laïque ou religieux, n'a jamais été « territorialiste ». Un « État juif et démocratique » est une impossibilité, un oxymore. On voit tous les jours que le sionisme a abouti au fascisme. Un État ethniquement pur, c'est un État d'apartheid, c'est contraire au droit international et c'est la négation de toutes les identités juives.





La Lettre

n° 34

mars - avr. 2025

L'incendie de la médiathèque Champollion

Une bibliothèque ravagée par les flammes... Événement dramatique par son caractère symbolique, qui touche à nos valeurs les plus fondamentales et évoque les grandes ruptures culturelles de l'histoire de l'humanité. Plus d'un lecteur (nous l'imaginons) pense inévitablement à l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie en Égypte, monument emblématique de la civilisation grecque de l'Antiquité tardive, fondée par le roi Ptolémée Ier vers 300 av. J.C. Elle aurait été incendiée, selon les sources, par les troupes de César en -47, par celles d'Aurélien en 273, par celles de Théodose en 391 ou par celles du calife Omar en 642... Trop spectaculaire pour être vrai ? Elle a probablement subi au cours de l'histoire diverses dégradations de plus ou moins grande ampleur, avant de disparaître complètement.

À Dijon, la médiathèque Champollion fut ainsi nommée — évidemment — en l'honneur du déchiffreur des hiéroglyphes, qui nous ouvrit tant d'horizons sur la culture égyptienne de l'Antiquité... Elle avait ouvert ses portes pendant l'été 2007. Cet équipement imposant (1900 m²) et bien conçu, à l'architecture hardie, bâti autour d'un petit jardin intérieur offert aux regards par de larges baies vitrées, comprenait différentes sections telles qu'un centre multimédia, une salle de prêt, plusieurs espaces de lecture ou d'études, ouverts à de petits groupes, et une grande salle destinée à des activités variées. Il offrait un large éventail de ressources écrites, visuelles et sonores pour tous les publics, en particulier pour les enfants et les jeunes. Toutes les formes de culture y étaient représentées : on y trouvait par exemple d'importantes collections de mangas et de partitions.

Son implantation dans le quartier des Grésilles résultait d'une politique volontariste de la municipalité dirigée par François Rebsamen, qui décrivait en 2007 la médiathèque — excusez du peu — comme "une icône qui souffle son supplément d'âme à la ville"... Elle était l'élément-clé du projet de réhabilitation des Grésilles, après la destruction des « barres d'immeubles » (Billardon) au tournant du millénaire et la mise en place d'unités d'habitation plus petites avec

accès à la propriété, censées favoriser la mixité sociale... et « ethnique ». En 2024, selon la Ville, la médiathèque a accueilli 133 groupes et classes et représenté à elle seule 14 % de l'activité du réseau des bibliothèques dijonnaises. Pour la maire, ce service public « joue un rôle fondamental dans l'équilibre du quartier ».

Malheureusement, il n'a pas suffi d'un urbanisme hardi pour résoudre les problèmes de pauvreté, de chômage, de ghettoïsation et d'exclusion, très présents dans ce quartier. Se trouver dans le tram à la station « Grésilles » (récemment rebaptisée Grésilles-Trimolet... tiens, pourquoi ?) ou déambuler le matin dans le quartier les jeudis et samedis, jours de marché, permet de le constater de manière évidente, et des sites immobiliers comme la-loipinel.fr/, si bienveillants... envers les investisseurs, déconseillent formellement de s'y installer ! Les émeutes de juin 2020 qui ont opposé jeunes d'origine tchétchène et nord-africaine, puis les tensions de l'été 2023 consécutives à la mort du jeune Nahel n'ont rien arrangé, et, pour reprendre une expression quelque peu lénifiante, le quartier demeure "sensible".

Un premier incendie, rapidement maîtrisé par les pompiers, s'était déclaré dans la nuit du 17 février, vers 3 h 30. Déclenché depuis l'extérieur du bâtiment (sans doute avec des cocktails Molotov), il avait endommagé la bibliothèque « jeunesse » et les systèmes informatiques. Madame Koenders le qualifiait le jour même de "criminel", et exprimait sa solidarité envers les agents de la médiathèque et les habitants du quartier. La C.G.T. observait : « C'est à chaque fois les services publics qui sont visés, avec des conséquences directes pour les habitants du quartier et les agents qui y travaillent au quotidien ». Quant à Emmanuel Bichot, candidat de droite à la mairie avec son "micro-parti" *Agir pour Dijon*, il mettait les pieds dans le plat : « La réaction à la pression exercée récemment par la police sur le trafic de drogue dans le quartier semble un motif évident »... Était-il si sûr que cet argument servait ses intérêts électoraux ?

En tout cas, la médiathèque avait rouvert le samedi 1er mars, et dès la nuit suivante, un nouvel incendie, plus sérieux, éclatait. Alors que la préfecture indiquait prudemment : « il appartiendra à l'enquête judiciaire de déterminer les causes exactes et les circonstances de l'incendie », la maire de Dijon montait d'un cran, évoquant « deux actes évidemment liés entre eux », et ajoutant : « Nous sommes sur toute la chaîne du spectre de la délinquance : de la prévention à la répression. Nous avons renforcé et professionnalisé, à Dijon, la police municipale. Et toutes ces actions déstabilisent et dérangent les trafics visiblement, puisque nous avons en réponse des actes criminels ». Emmanuel Bichot surenchérisait, demandant « aux bailleurs sociaux de prendre leurs responsabilités dans un quartier hébergeant des appartements nourrices et des points de deal »... sans fournir, d'ailleurs, la moindre source à ce sujet.

Le lendemain, lundi 3 mars, 300 personnes environ se sont rassemblées devant la médiathèque, exprimant leur inquiétude face à cette attaque, puis chantant une *Marseillaise* plus ou moins appréciée... Le préfet Mourier parlait cette fois plus clairement (« Nous menons des actions pour lutter contre le trafic depuis quelque temps et avec une plus grande intensité : notre action déstabilise les points de deal, ce qui amène, de façon assez lâche, les personnes en cause à incendier un bâtiment public à destination d'enseignement et de culture »), et décidait de déployer une unité de C.R.S. dans le quartier. Les bibliothécaires convenaient d'assurer une présence les mercredis et vendredis à l'Atrium (place des Savoirs, à 300 m.), pour "échanger autour d'un café/thé, découvrir les services des bibliothèques à Dijon, rendre les documents, et profiter d'une sélection de revues mises à disposition") et de maintenir les partenariats avec les écoles et institutions pendant la période de fermeture.

Attachés à la culture pour tous, partisans déterminés de la création de *La Parenthèse*, nous, membres de *Réinventons Quetigny*, avons été choqué·e·s par ces événements et souhaitons une réouverture rapide de la médiathèque Champollion, pour le plus grand bien des Dijonnais·es de tout âge, qui doivent pouvoir bénéficier à nouveau, le plus vite possible, d'un équipement culturel source de connaissances, d'émotions et d'émancipation. Nous sommes heureux de constater que la municipalité de Dijon et les agents de la ville ne cèdent pas au découragement et sont déterminés à exercer leur mission en faveur de la culture et de l'intégration. Mais nous nous gardons bien de traiter, comme certains, de « vandales » ou de « barbares » les auteurs des destructions...

Les incendies volontaires de bibliothèques méritent qu'on les considère avec recul, en essayant de comprendre pourquoi ces lieux de culture deviennent des cibles. Des chercheurs se sont intéressés au phénomène, en particulier (en 2015) le sociologue Denis Merklen (<https://shs.cairn.info/revue-vacarme-2015-3-page-72?lang=fr&ref=doi>). Il observe d'abord que ces sinistres ne sont pas si rares : dans une liste incomplète, il a recensé 74 bibliothèques incendiées entre 1994 et 2014. Il propose « des éclairages pour qu'une interprétation politique puisse sourdre de ces silences entretenus de part et d'autre d'une ligne de front où un monde populaire abandonné refuse d'obéir à des règles qui l'ont exclu ». Il constate que les incendies ont toujours lieu dans les "grands ensembles" d'habitat social, qu'ils supposent la fabrication préalable de cocktails Molotov, qu'ils se déclenchent au cœur de la nuit, qu'ils ne comportent jamais de violences physiques aux personnes, qu'ils ne sont jamais revendiqués, même anonymement. Il ajoute que d'autres types de dégradations de bibliothèques se produisent dans les « quartiers ». Enfin, il note qu'aucun discours politique ne cherche à "donner sens" à ces faits, et qu'aucun débat public ne s'élabore sur une bibliothèque incendiée. Il va jusqu'à mettre en cause ses collègues de sciences sociales qui écrivent beaucoup sur les "quartiers" et leurs "émeutiers" sans jamais aborder cette question.

Il suggère que ces incendies « disruptifs » sont, pour leurs auteurs, une action qui tente de dire quelque chose. Il relève des phrases prononcées par les "jeunes des quartiers", objet de ses enquêtes : « Si Sarko passe on vous brûle la bibliothèque ! » ; « Ils mettent des bibliothèques pour nous endormir, pour qu'on reste dans son coin, tranquille, à lire ! ». Il conclut : « Politique sans être partisane, espace militant et espace public, ouverte au quartier mais nettement séparée de celui-ci, la bibliothèque est une opportunité offerte et en même temps l'emblème d'un groupe social qui rappelle jusqu'à la provocation l'ignorance de tous ceux qui la regardent de loin sans pouvoir y entrer, espace souvent luxueux au milieu de la pauvreté, sanctuaire des livres dans un monde où la question de la langue constitue l'un des objets centraux des conflits sociaux et politiques qui traversent les classes populaires ».

Pour Denis Merklen, les bibliothèques sont vues par certaines personnes discriminées comme intrusives ou méprisantes. Plus elles sont investies, par les institutions, d'un caractère sacré, plus elles mettent en avant leur rôle inclusif dans les quartiers, plus elles échouent, paradoxalement, dans leur mission d'intégration.

La conclusion de l'auteur ? Elle est particulièrement exigeante à l'égard des bibliothécaires, qui doivent selon lui désacraliser autant que possible leur établissement et conquérir les classes populaires par le discours et la persuasion : « Seule la repolitisation des savoirs et des lieux de savoir permettrait d'arrêter le feu ». Vaste programme !



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 34

mars - avr. 2025

La noyade du projet Venise II

Lors du Conseil municipal de la ville de Dijon, lundi 24 mars, la maire annonce officiellement l'abandon du projet Venise II, précisant qu'aucun recours ne serait engagé contre l'annulation du permis de construire. Une victoire saluée avec émotion et détermination par le collectif *Sauvons les berges du Suzon*, à l'origine de la contestation.

Le collectif exprime sa profonde gratitude envers les habitant·e·s, les riverain·e·s et les nombreuses associations qui ont soutenu la lutte. Mais, au-delà de la joie provoquée par cette décision, le collectif n'a pas apprécié la façon de faire de la municipalité pour gérer ce dossier : absence de reconnaissance du rôle des citoyen·ne·s dans l'abandon du projet, et de regret d'une politique urbaine menée "à l'arrache", sans concertation. Le Collectif aurait souhaité, avant toute parole de la Maire, que celle-ci prononce deux mots : PARDON (de vous avoir ignoré·e·s) et MERCI (d'avoir sauvé les berges du Suzon), à destination des habitant·e·s mobilisés contre le projet !

Dans sa déclaration présentée comme un "point général sur sa vision en matière d'urbanisme", Nathalie Koenders a surtout défendu la politique de bétonnisation menée depuis 23 ans, bien conduite par Pierre Pribetich, et rassuré les promoteurs immobiliers : « Dijon est une ville où non seulement on *peut* construire, mais où l'on *veut* construire ». Elle a déclaré aussi : « Nous construirons désormais en préservant les grands espaces de pleine terre que nous avons identifiés ». Que fera-t-elle pour les jardins de la bande Est des Lentillères avec cette nouvelle règle ?

Elle a préféré tenter la récupération politique de cette victoire des habitant·e·s et des associations, en direction de ses opposants écologistes à un an des élections municipales,

déclarant : « Ce n'est pas la contestation qui me fait reculer, c'est le bon sens ». Argument lunaire destiné à faire oublier le rôle qu'ont joué les citoyen·ne·s dans l'abandon du projet ! Il a manqué aussi dans sa déclaration la reconnaissance de l'échec complet de la méthode Rebsamen-Koenders : avancer à marche forcée sans tenir aucun compte de l'avis des Dijonnais·e·s, puisque le Collectif n'a jamais été reçu, les riverain·e·s jamais consulté·e·s !

Ces façons de faire laissent de nombreuses questions ouvertes : quel projet d'aménagement pour le site des berges du Suzon ? quelle protection du milieu ? quel périmètre ?, etc.

Le collectif souhaite à nouveau remercier tou·te·s celles et ceux, habitant·e·s comme associations, qui ont contribué à cette lutte par tant d'engagements : temps passé pour réfléchir à la défense de la RUBS, énergie dépensée pour l'organiser à tous les niveaux, présence aux rassemblements, dons, signatures, etc. Cette victoire est la leur ! Une petite fête devrait être organisée sur place en juin (voir notre agenda qui en donnera la date quand elle sera définitive) pour célébrer le succès de la mobilisation.

Des arbres de la [ripisylve](#) aux papillons de la prairie, des enfants qui s'égaillent aux promoteurs qui se ressourcent, du hérisson qui dort dans son nid aux canards de la rivière, tous les habitants de berges du Suzon vous remercient chaleureusement !

Communiqué du 6 mars 2025 du Collectif [Sauvons les berges du Suzon](#)

VICTOIRE ! Permis de construire annulé : les habitant·e·s exigent la protection définitive de la biodiversité du Suzon !

Par son jugement du 6 mars 2025 [1], le Tribunal administratif de Dijon annule le permis de construire accordé le 23 janvier 2023 par la Ville de Dijon au promoteur du projet immobilier Venice-2.

Le permis de construire de Venice-2, et le permis de construire modificatif qui avait été délivré le 17 octobre 2024, sont annulés au motif d'une "incertitude majeure sur le nombre d'arbres conservés et donc sur le nombre d'arbres finalement présents sur le tènement".

Cette victoire, c'est le fruit de la mobilisation citoyenne sur le terrain depuis 2 ans et demi, conjuguée au soutien indéfectible des associations requérantes (les Amis de la Terre Côte d'Or, la Ligue de protection des oiseaux de Bourgogne-Franche-Comté, France Nature Environnement Côte-d'Or et les Ami-es des Jardins de l'Engrenage) qui ont permis le volet judiciaire de la lutte.

Par la préservation de 3 hectares de nature d'une destruction planifiée par la Mairie, la justice administrative a tranché : en jugeant que ce projet est illégal, elle prend enfin en considération le droit de l'environnement à sa juste valeur. Non seulement ce projet destructeur et irresponsable ne verra pas le jour, mais c'est aussi le droit de la nature qui s'en trouve renforcé.

Après l'annulation de la délibération de vente des terrains en mai 2024, cette nouvelle décision de justice vient légitimer la lutte du collectif [Sauvons les berges du Suzon](#), qui n'a eu

de cesse de démontrer bénévolement, au Maire de Dijon et sa première adjointe, devenue à son tour Maire, la richesse de la biodiversité du site durant de longs mois, transformés en années. Nous déplorons le mépris, encore montré récemment par la Maire en réunions publiques [2], vis-à-vis du travail sérieux mené par le collectif et soutenu par des milliers d'habitant·e-s pour montrer l'importance de cet espace de nature et de respiration, sans compter tout l'argent public dépensé en procédures...

La nouvelle Maire de Dijon, qui a hérité de ce dossier pourri, trouve aujourd'hui une voie de sortie pour une situation dans laquelle elle est enlisée : elle va donc annoncer l'abandon du projet immobilier Venise-2. Quels que soient le moment et la forme de son annonce, l'arrêt de la bétonisation restera une victoire des militant.e.s face aux élu.e.s, englué.e.s dans leur vision passéiste de l'attractivité urbaine.

Après avoir perdu 2 ans et demi en procédures judiciaires, nous demandons à la Maire de changer de méthode et de mettre en place immédiatement une instance de concertation des riverain·e-s et des habitant·e-s de Dijon pour la protection définitive de la biodiversité du Suzon !

Collectif Sauvons les berges du Suzon

Sous la plume d'Andrée Dejeu, le bilan fait le 22 mars 2025 par le Collectif :

Depuis deux ans et demi le collectif Sauvons les Berges du Suzon composé de citoyens et d'associations de défense de l'environnement a engagé une mobilisation constante tant sur le site pour des actions de sensibilisation, des discussions, des réflexions et des temps festifs que par les voies légales pour s'opposer à la bétonisation des trois hectares du dernier espace naturel du nord de Dijon.

Après le refus des recours gracieux, le collectif a soutenu les associations requérantes (AT, FNE, LPO et amis des jardins de l'engrenage) pour introduire trois recours contentieux en justice :

- **Le Tribunal Administratif a annulé en avril 2024 la délibération du conseil municipal quant à la cession du terrain des Berges du Suzon au promoteur : les terrains ayant été vendus à un prix inférieur à leur valeur, les conseillers municipaux n'ayant pas disposé d'informations suffisantes sur le projet de délibération. La mairie a fait appel de ce jugement ; il y aura une prochaine audience devant la Cour d'Appel administrative à Lyon... avec des frais d'avocats et de justice à double titre pour les citoyens, via le budget municipal et via la cagnotte citoyenne pour soutenir les associations requérantes.**

- **Le Tribunal Administratif a annulé le 6 mars 2025 le permis de construire accordé le 23 janvier 2023 et rectifié le 17 octobre 2024 par la ville de Dijon au promoteur du projet immobilier dénommé à bon escient Venice 2, au motif « d'une incertitude majeure sur le nombre d'arbres conservés et donc sur le nombre d'arbres finalement présents sur le tènement »**

Cette victoire est le fruit de notre mobilisation de tous les instants depuis deux ans et demi ; ces décisions légitiment la lutte du collectif Sauvons les Berges du Suzon qui n'a eu de cesse de démontrer par des études bénévoles mais professionnelles la richesse de la biodiversité du site.

En jugeant ce projet immobilier illégal, la justice administrative prend enfin en considération le droit de l'environnement à sa juste valeur.

Nous ne sommes pas les bobos égoïstes, les écolos d'un autre temps comme aiment à nous caricaturer régulièrement certains élus dijonnais.

Nous appelons à une concertation avec les élus dijonnais depuis 2 ans et demi sur ce projet dans le contexte de la bétonisation croissante dans la ville de Dijon... et nous ne sommes pas seuls à Dijon pour demander une réflexion sur ce sujet, mais nous ne sommes pas seuls nationally pour dénoncer l'artificialisation des sols excessive, inutile et dangereuse pour toute la biodiversité ; d'autres citoyens ont eu comme nous des victoires suite à leurs luttes.

Notre concertation vise aussi à faire l'état exact de la situation du logement à Dijon, car on construit partout, toujours et plus, plus et la Maire nous répète toujours et toujours qu'il manque des logements à Dijon. Nous leur proposons notre collaboration citoyenne pour éclairer ce sujet.

Mais face à nos propositions, nous déplorons le mépris constant du Maire puis de la Maire à l'adresse de notre lutte et du travail sérieux mené par notre collectif.

Ce mépris s'est encore fortement manifesté contre nous lors des dernières réunions publiques avec la Maire, notamment à celle qui s'est tenue à l'Espace Baudelaire :

- **La Maire a empêché certains d'entre nous d'exprimer leurs préoccupations sur les projets immobiliers destructeurs de la biodiversité,**
- **Des chants d'oiseaux enregistrés sur les Berges du Suzon sont venus alors lui rappeler leur existence, dont elle a sèchement exigé l'interruption.**

- **Le dit-exercice démocratique a été encore fortement altéré quand un membre du bureau de l'atelier de quartier Joffre Varennes Toison d'Or s'est levé pour nous dire d'un ton autoritaire et menaçant que si nous n'étions pas contents, nous sortions, sinon qu'ils allaient nous sortir.**
- **La Maire n'a absolument pas réagi pour rappeler un refus de toutes menaces venant censurer la liberté d'expression.**

La nouvelle Maire trouve aujourd'hui une voie de sortie pour une situation dans laquelle elle est enlisée ; nous sommes aujourd'hui convaincus qu'elle va donc annoncer l'abandon du projet immobilier Venise 2.

Quels que soient le moment et la forme de son annonce, l'arrêt de la bétonisation restera une victoire des militants face aux élu-es englué-es dans leur vision passéiste de l'attractivité urbaine.

Nous demandons donc à la Maire de changer de méthode et de mettre en place immédiatement une instance de concertation des riverains et des habitants de Dijon pour la protection définitive de la biodiversité des Berges du Suzon.

Le 22/3/25



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 34

mars - avr. 2025

Pierre-Édouard Stérin s'intéresse à Dijon : danger !

Les **Nuits du Bien Commun** sont des soirées caritatives destinées à lever des fonds à destination d'associations locales, souvent des organisations d'aide aux personnes handicapées, aux femmes seules, aux entrepreneurs en difficulté ou aux groupements de soutien au patrimoine, entre autres...

À Dijon, il y en a eu deux en 2023 et 2024 ; la prochaine aura lieu le 2 décembre 2025. Le principe de ces « soirées philanthropiques » est que des entreprises mécènes locales prennent en charge financièrement la soirée, qui est organisée par **Obole**. Obole est une société spécialisée dans la levée de fonds, qui développe des applications permettant des dons par carte bancaire ou smartphone. Les paroisses sont son marché historique. La société Obole choisit des associations locales, 9 sur 38 candidates en 2023. Comment ? Ce n'est pas dit... Elles ont trois minutes pour se présenter, exposer leur projet, convaincre les donateurs de les choisir, et permettre ainsi à ces derniers de « faire l'expérience de la joie du don », comme le dit un des mécènes, président régional du mouvement des **Entrepreneurs et dirigeants chrétiens**. Les mécènes locaux, pour la deuxième édition, sont entre autres la Banque Populaire Bourgogne-Franche-Comté, le groupe SEB, la SAS Bourgogne Escargots, RCF radio... et le *Bien Public*. Bien sûr, ces dons sont défiscalisés à 60 ou 66 % selon qu'on est un particulier ou une entreprise. On peut être généreux, « c'est l'État qui paye », selon un des animateurs de la soirée.

Le problème est que ces rencontres sont manipulées par **Pierre-Edouard Stérin**, milliardaire catholique traditionaliste d'extrême-droite, qui se dit libertarien, qui a fait fortune avec les Smartbox et qui est évadé fiscal en Belgique. Nous ne pouvons pas accuser les associations bénéficiaires de jouer consciemment le jeu réactionnaire de Stérin, mais, par exemple, l'association *le Café Joyeux*, bénéficiaire à Dijon, est connue pour être très proche des associations anti-avortement. La ville de Marseille et la Fondation de France Méditerranée se

sont désengagées de ces nuits quand elle ont su qui était derrière ces "NBC". En Saône et Loire, à Étang-sur-Arroux, l'association "Excellence Ruralité", financée par le "Fonds du Bien Commun" de Stérin, veut implanter un collège privé hors contrat ; le 8 avril dernier, un rassemblement a réuni 100 à 150 personnes pour dénoncer ce projet qui porte une idéologie intégriste radicale et pour défendre l'école publique.

Quel est le projet de Pierre-Édouard Stérin ?

En 2021, il a cofondé les Nuits du Bien Commun avec **Stanislas Billot de Lochner**, fondateur d'Obole, ancien banquier, proche de Marion Maréchal et admirateur de Zemmour. Parmi les membres du conseil d'administration des Nuits du Bien Commun, on trouve **François Morinière**, président du directoire de Bayard Presse où, grâce à une mobilisation des salariés, Stérin n'a pas pu placer son bras droit **Alban du Rostu** au poste de directeur stratégique des éditions Bayard. Tous les autres membres du Conseil d'administration sont proches de l'extrême-droite, on y trouve même **Louis de Bourbon**, aîné des Capétiens et prétendant au trône de France !

Les NBC sont une vitrine qui a plusieurs buts assumés :

- financer le projet politique, idéologique et culturel de Stérin
- rémunérer grassement les copains de Stérin, dont une grande partie sont salariés, présidents, directeurs des associations, qui récoltent les sous
- permettre de défiscaliser en masse, au profit d'associations et projets réactionnaires
- se faire rencontrer la bourgeoisie catholique locale et structurer des réseaux.

Les NBC sont donc un moyen de mettre en place le grand projet de Stérin, le projet **PERICLES** (Patriotes Enracinés Résistants Identitaires Chrétiens Libéraux Européens Souverainistes) qui a pour but d'installer en France une alliance de l'extrême droite et de la droite libérale conservatrice. Et pour lequel il promet un budget de 150 millions d'euros sur 10 ans. Dans les projets de PERICLES, l'idée est de constituer une « réserve » de 1 000 personnes aptes à gouverner en cas de victoire de Le Pen (ou de Bardella) en 2027, après avoir gagné pas moins de 300 villes en 2026, objectif affiché pour les prochaines élections municipales... Soyons vigilants sur d'éventuelles candidatures, y compris dans des communes moyennes comme la nôtre, de listes financées et "formées" par les amis de Stérin ! Une école des futurs maires a été mise en place (formations en ligne). Une des grandes ambitions du projet est de créer le plus grand *Think Tank* de droite en France. Une guérilla juridique, menée par une vingtaine d'avocats, est déjà opérationnelle : une plainte contre *Hello Quit X* (application qui aide les utilisateurs du réseau X à migrer vers d'autres media sociaux, devenue *escape-x.org*) a, par exemple, été déposée.

Stérin est aussi impliqué dans le réseau **Atlas**, nébuleuse américaine de "Think Thanks" libertariens et ultraconservateurs, par l'intermédiaire duquel il participe à l'**IFP** (Institut de Formation Politique) qui assure la formation des leaders de droite et d'extrême droite), qui a créé l'**Institut Libre du Journalisme** (école de rédacteurs de droite et d'extrême droite), et qui a bénéficié de financements par le **Fonds du Bien Commun** et les **Nuits du Bien Commun**.

Stérin a mis toute sa fortune au service d'une idéologie d'extrême droite libertarienne. Il avance souvent masqué par des « actions philanthropiques » comme les NBC. À Dijon, deux soirées ont déjà eu lieu. Une troisième est prévue le 2 décembre prochain. Il convient de dénoncer auprès des associations qui voudraient y participer l'objectif mortifère des organisateurs.



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 34

mars - avr. 2025

Rencontre nationale des collectifs locaux du NFP

120 personnes présentes ce samedi 22 mars à la Bourse du Travail de Paris pour échanger sur la réalité et l'action des collectifs « Nouveau Front Populaire ». Venus de Côte-d'Or, deux délégués de la Gauche Quetignoise et un militant CGT signataire d'un appel national de responsables syndicaux à renforcer ce NFP avaient fait le voyage.

70 collectifs étaient représentés pour une centaine existante ou en constitution dans l'Hexagone ; ce qui est peu au regard des potentialités, mais encourageant si on les compare aux 20 présents lors de la première rencontre nationale en décembre dernier.

La grande diversité de ces collectifs, aussi bien dans leur composition que dans leurs activités, est aussi leur richesse. Trans-partisans, ils se veulent largement ouverts à la société civile (syndicats, associations, collectifs divers) et se déclarent en soutien aux luttes qui se mènent.

Pourquoi une telle rencontre ?

Le NFP, qui a suscité un grand espoir en juillet dernier en permettant à la Gauche de se renforcer et de faire barrage au Rassemblement national, n'est pas un long fleuve tranquille... Le risque est grand de voir les tensions et divisions qui menacent de le faire éclater au niveau national priver la Gauche de la seule option dont elle dispose pour les prochains rendez-vous électoraux, et avant tout pour la présidentielle de 2027.

Ces collectifs locaux et le réseau national qui vient de se constituer ce 22 mars se veulent être un contre-feu aux logiques centrifuges qui se font jour au plan national. Leur développement en nombre et en implantation locale permettrait de faire naître un véritable mouvement populaire à l'abri des écuries présidentielles, et indispensable, non seulement pour faire gagner une Gauche unie, mais aussi pour faire appliquer un véritable programme de transformation. Le programme du NFP acté lors des législatives de juillet 2024 est un ciment

d'unité qui doit s'ancrer largement dans la société tout en s'enrichissant des réflexions et expériences multiples qui se font jour dans les localités, les entreprises, les universités, les syndicats et la vie associative.

Des suites prometteuses

Ce rendez-vous important s'est conclu par une déclaration (voir ci-dessous), tout à fait compatible avec les interventions de Lucie CASTETS (lecture d'un message) et de celles de Marine TONDELIER, Clémentine AUTAIN et Alexis CORBIÈRE qui ont trouvé une petite heure, après la manifestation antiraciste et antifasciste de ce même 22 mars, pour venir saluer cette rencontre et y apporter leur petite touche personnelle.

Ce mouvement naissant ne demande qu'à se développer à travers les initiatives locales et départementales. Il propose une troisième rencontre le 21 juin prochain pour réaffirmer la nécessité du NFP, pousser à l'unité et se doter d'une organisation minimum pour se développer et jouer son rôle.

À l'automne, une initiative nationale devrait donner plus de poids et de visibilité à cet embryon de mouvement populaire dont nous avons tellement besoin...

UNITE, RASSEMBLEMENT, MOBILISATION

Déclaration des collectifs locaux Nouveau Front Populaire réunis à la Bourse du Travail de Paris le 22 mars 2025

La violence et l'incertitude de la situation internationale et nationale sont historiques. L'extrême droite est déjà au pouvoir aux USA, en Argentine et dans différents pays d'Europe. La guerre et les rapports de force militaires l'emportent sur le droit international, les droits humains, comme sur l'urgence écologique. En France l'extrême droite est plus forte que jamais et inspire déjà la droite accrochée au pouvoir.

Notre mobilisation doit être à la hauteur de l'urgence et de la gravité de ces enjeux.

Le Nouveau Front populaire s'est constitué dans l'urgence face à la menace électorale du RN, et sous les pressions multiformes du mouvement social. Actée par l'alliance électorale et programmatique des quatre plus grandes organisations politiques de gauche et écologistes, cette dynamique unitaire a évité le danger immédiat d'une victoire du RN en mobilisant très largement et de façon nouvelle des femmes et des hommes engagé-e-s dans la vie sociale.

Dans cette mobilisation, nous nous sommes constitué-e-s dès l'été en collectifs, comités et assemblées de Front populaire, très divers dans leurs compositions, leurs structures et leurs activités.

La bataille des législatives a été dynamisée par cette mobilisation de terrain, dans l'unité partisane et l'union de forces sociales, syndicales, associatives. Telle est la configuration qui pourra mener la résistance immédiate et préparer les batailles décisives qui se profilent.

Car, déniaient la légitimité démocratique la plus élémentaire, refusant de désigner Lucie Castets à Matignon, manœuvrant avec constance pour diviser la seule alternative politique à gauche, Macron a décidé de gouverner avec une droite minoritaire au service des plus riches et des patrons du CAC40 et avec la complicité de l'extrême droite dont il met en œuvre le programme raciste.

Depuis, le NFP subit de fortes turbulences. Les divisions, où les enjeux liés aux tactiques parlementaires prennent le pas sur l'intérêt commun, risquent de briser l'union partisane, pierre angulaire de toute mobilisation unitaire, et de renforcer le sentiment d'impuissance populaire. Ce risque est d'autant plus important que l'absence d'une dynamique pour une candidature commune aux prochaines présidentielle rend l'avenir incertain.

La division est mortifère. Or la démobilisation n'est pas une option face à un gouvernement de droite extrême et un RN en embuscade.

L'extrême droite est plus menaçante que jamais. Renforcée par la nouvelle donne internationale, elle pèse déjà dans l'action et les projets des gouvernements successifs.

Le pays subit des politiques anti-sociales, antidémocratiques, xénophobes, validiste, sexistes, masculinistes et antiécologiques d'une violence rare. Les menaces réelles au niveau international servent de prétexte pour aggraver encore les baisses de budgets sociaux et culturels qui, en 2025, sont déjà les plus fortes depuis 25 ans. La bifurcation écologique est mise au rencart et tous les services publics, déjà exsangues, vont être impactés comme toute la vie culturelle et associative et la vie des gens avec...

Il nous faut dès aujourd'hui combattre dans l'unité la plus large et la plus claire l'exacerbation de la politique néolibérale d'injustices, de licenciement, de casse des services publics, de racisme sous toutes ses formes (xénophobie, transphobie, antisémitisme et islamophobie) et de déni écologique.

Nous voulons partout ancrer le programme du NFP dans les mobilisations pour le populariser et l'enrichir. Nous nous mobilisons dès aujourd'hui contre la persécution xénophobe et la volonté de remettre en cause l'État de Droit.

Nous prenons part, partout, à toutes les résistances politiques, sociales, féministes, écologistes, anti-racistes. Nous prenons part, partout, aux mobilisations pour l'autodétermination des peuples et contre les logiques militaristes. Nous voulons travailler à l'unité sans laquelle nous risquons de perdre des points d'appui à ces résistances dans nombre de mobilisations.

Dans notre diversité, des collectifs réunissant les partis aux assemblées populaires les plus larges, nous avons contribué à l'ancrage local de l'union, favorisé les débats unitaires sur la situation politique, soutenu les mobilisations et résistances, locales ou nationales, poursuivi la popularisation du programme, continué à combattre la réforme des retraites.

Fort-e-s de notre expérience, nous affirmons qu'à ce jour, ni la mobilisation ni la dynamique unitaire ne sont à la hauteur des enjeux.

Le Nouveau Front Populaire est l'affaire de celles et ceux qui se sont mobilisé-e-s en juin et qui l'on rejoint depuis. C'est pourquoi nous voulons ensemble assumer nos responsabilités dans son ancrage populaire, en organisant la mise en réseau des comités et collectifs existants, l'échange des expériences et des expertises, en aidant à la création de nouveaux comités locaux (voire de comités nationaux thématiques : culture, liberté, solidarité, services publics). Dans cette situation incertaine et dangereuse, nous voulons aussi donner à ce maillage populaire une visibilité nationale au service de la mobilisation unitaire, de son élargissement et de la préparation des prochaines échéances, notamment électorales.

Dès aujourd'hui, nous nous constituons en réseau national. Nous nous retrouverons le 21 juin pour préparer une convention nationale en septembre avec toutes les forces politiques et sociales du Nouveau Front Populaire.

Paris, le 22 mars 2025.



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 34

mars - avr. 2025

L'homme orange serait-il plus dangereux que l'agent de la même couleur ?

Provenant de Trump, tellement les attaques sont légion qu'on ne sait par quel bout commencer ! Le soutien sans réserve apporté à Netanyahou dans son impitoyable génocide des Palestiniens, la chimère de la "riviera" à Gaza, la scandaleuse humiliation en direct de Zelensky, la guerre commerciale avec le reste du monde suivie d'une (provisoire ?) reculade, la volonté d'annexer le Groenland, les renversements d'alliances, les licenciements massifs d'employés fédéraux, les attaques contre les universités et la recherche (particulièrement en sciences humaines), le retrait de l'accord de Paris sur le climat, l'annulation des contrôles de pollution, le refus de travailler avec l'O.M.S., les expulsions et déportations massives de migrants, la tentative de suppression du droit du sol, les attaques contre les libertés individuelles liées au genre, la nouvelle et chauvine nomenclature géographique, les tentatives de réécriture de l'histoire, les responsabilités confiées aux milliardaires mêlant intérêts privés et publics... La liste n'est pas exhaustive ; il y a de quoi se perdre, tomber dans un abîme de négationnisme multiforme, étouffant, aveuglant, mortifère !

Pourtant, il nous va bien falloir faire un choix, en mettant en avant un aspect peu souvent évoqué de sa politique...

Nous avons choisi de parler de la science et, plus précisément, des sciences médicales.

En s'attaquant à la recherche fondamentale autour des maladies, c'est au développement des traitements médicaux que s'en prend l'administration fédérale des États-Unis, mais également à la diffusion des traitements et soins des pays qui n'ont pas les moyens de se les offrir eux-mêmes. Le volet prévention et réduction des risques lui est, bien évidemment, intimement lié.

Rappelons à ce sujet des évidences de santé publique (ou collective).

Prenons le domaine de la recherche autour de la vaccination contre le VIH sida, et la diffusion des traitements. Les attaques sont coordonnées, combinées, voire démultipliées : les publics représentant des catégories de personnes que cette administration veut voir invisibilisées

sont ceux au sein desquels l'incidence est la plus forte (gays, trans, femmes afro-américaines, économiquement faibles). En leur rendant l'accès aux traitements plus complexe, voire impossible, on augmente directement et fortement la prévalence (nombre de cas qui apparaissent sur une période donnée, toutes catégories confondues). Ce mécanisme simple est celui de toutes les maladies infectieuses. Ainsi, nous nous exposons non pas au redémarrage d'une épidémie, mais à une pandémie mondiale et galopante.

Déjà avant les arrêts tonitruants Trumpo-Muskiens, l'ONUSIDA estimait que sans s'attaquer à la pauvreté, d'ici à 2030, 7,7 millions de personnes mourraient.

Diverses projections étudiées en méta-analyse (combinaison à travers un modèle mathématique) indiquent peu ou prou une augmentation de ces cas de mortalité d'au minimum 400 %, soit un passage à au moins 30 millions de morts d'ici à moins de 5 ans.

Et ce que ces premières approches réalisées dans l'urgence pour tenter d'alerter le monde n'ont pas encore évalué, ce sont les effets induits, sous forme par exemple de réapparition d'autres maladies infectieuses largement plus contaminantes, de type tuberculose, dont le risque de contamination est 16 fois plus élevé pour une personne séropositive. Si l'on combine le fait que la transmission aéroportée est *a minima* de 60 à 75 % plus élevé, on imagine avec horreur des résultats totalement dévastateurs.

Car l'effet est exponentiel et n'épargne personne, même à court terme. Les fondamentaux de santé publique nous jaillissent à la figure : si je ne protège pas l'autre de façon complètement indépendante de son origine, de son orientation sexuelle, de sa condition sociale..., je ne me protège pas moi-même !

Si par racisme ou autre posture discriminante, je ne permets pas à l'autre lointain de ne pas être malade, la maladie arrivera indubitablement à moi, et bien plus vite que jamais, eu égard aux déplacements qui n'ont jamais été aussi rapides et nombreux.

On vient de sortir d'une autre pandémie, la Covid-19, mais qu'importe, c'est comme si cela n'avait pas existé...

On peine à essayer ce qui se passe dans la tête de ces hurluberlus, et au risque de vite paraître complotiste, on ne peut, au bout d'un moment, faire l'économie d'au moins de poser la question, du fait qu'il puisse avoir été envisagé que ces actions aient été posées de façon réfléchie en vue d'activer certains mécanismes d'appâts du gain. La raison peine à y accorder crédit, mais l'impact est tellement inimaginable qu'écarter cette hypothèse ne semble pas pouvoir être exclu !

Notre approche des choses, argumentée, rationnelle, construite, n'arrive pas à décrypter ce qui soutient les décisions prises... S'agit-il d'une forme de jusqu'au-boutisme combiné de délire messianique ?

Quoiqu'il en soit, les conséquences sont incommensurables, effrayantes, dépassent l'entendement, sortent de nos systèmes habituels de pensées et bousculent, bouleversent, voire nous terrifient !

Pour aller plus loin :

La lutte contre le VIH menacée au niveau mondial par les coupes budgétaires de Donald Trump, article de France 24 :

<https://www.france24.com/fr/am%C3%A9riques/20250316-lutte-contre-le-vih-menacee-au-niveau-mondial-coupes-budg%C3%A9taires-donald-trump-sida>



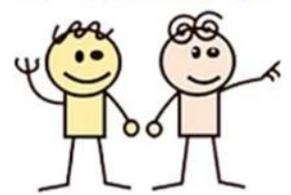
Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 34

mars - avr. 2025

LE COIN DES ENFANTS: *Le printemps est là !*



Au printemps au printemps
Et mon cœur et ton cœur sont repeints au vin blanc
Au printemps au printemps
Les amants vont prier
Notre-Dame du bon temps
Au printemps

Pour une fleur un sourire un serment
Pour l'ombre d'un regard en riant
Trump et Poutine
Vous donneront leurs baisers
Puis tous leurs espoirs

Vois tous ces drones
Comme des artichauts
Qui s'effeuillent en jouant
Pour réjouir les fachos
Vois les bombes sur l'Ukraine
Comme de gentils mégots
Qui s'enflamment c'est charmant
Pour créer du chaos

Au printemps au printemps
Et mon cœur et ton cœur
Sont repeints au vin blanc
Au printemps au printemps
Les amants vont prier
Notre-Dame du bon temps
Au printemps

Pour une fleur un sourire un serment
Pour l'ombre du regard d'un migrant
Tout Gaza
Se changera en charnier
Parfois même en grand soir
Vois Israël
Détruir' les pâturages
Pour troupeaux d'amoureux
Des Arabes peu sages
Vois tout l'Orient
Joue la fête au village
Pour bénir au soleil
Ces nouveaux marécages

Au printemps au printemps
Et mon cœur et ton cœur
Sont repeints au vin blanc
Au printemps au printemps
Les amants vont prier
Notre-Dame du bon temps
Au printemps

Pas une fleur un sourire un serment
A l'ombre d'un climat horrifiant
Toute la terre
Se changera en brasier
Pour étouffer l'espoir
Vois ce carnage
Car c'est bien le dernier
Qui s'offre encore à nous
Bonjour l'éternité
Croire au miracle
Au réveil des consciences
C'est la dernière chance
Pour toute l'humanité

Au printemps au printemps
Et mon cœur et ton cœur
Sont repeints au vin blanc
Au printemps au printemps
Les amants vont prier
Notre-Dame du bon temps

Au printemps
Au printemps
Au printemps

Voilà le texte que Zoé, retenu par des travaux pour l'agrandissement d'un abri destiné aux chats sans toit suite à la fin de la période de non-expulsion de plusieurs locataires, envoya à Melchior, son ami le hibou.

L'ayant aussitôt lu, Melchior essuya son monocle... et se rappela les événements de 1958 : le putsch d'Alger ; aux USA la Cour suprême déclare illégale toute ségrégation dans les écoles ; Mao lance le « Grand Bond en avant » qui fera plusieurs millions de victimes ; la France gagne le concours de l'Eurovision avec André Claveau qui interprète « Dors mon amour ».

Et, au temps de l'Anthropocène, quand l'Homme est le principal acteur des morbides changements climatiques, il se mit à chantonner le titre de Brel dont s'était inspiré Zoé en l'adaptant à quelques simplistes et enfantines préoccupations du XXIème siècle dont la fin est théoriquement prévue le 31 décembre 2100.

Au printemps (Jacques Romain, Jacques Brel), 1958

P. S. Malgré l'affirmation de plusieurs témoins dignes de foi, André Malraux n'accepta jamais

de reconnaître être l'auteur de cette phrase devenue fameuse :

" Le XXIème siècle sera spirituel (ou religieux, les deux versions existent) ou ne sera pas ".
Peut-être savait-il que les religions ont toujours été instrumentalisées par les politiques...

Melchior répondit à Zoé par deux citations de Paul Valéry (1871-1945) :

" Nous autres, civilisations, savons désormais que nous sommes mortelles." *La Crise de l'esprit*, 1919

" La politique est l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde."
Tel quel, 1941